les "idéologies" des candidats

Chacun des candidats qui se présentent à nos suffrages, qu'il le reconnaisse ou non, se réfère à une certaine « idéologie », dans la mesure où son projet est sous-tendu par un certain nombre d'idées-forces. Nous allons tenter, en quelques mots, d'en caractériser quelques-unes.

LE GISCARDISME

Selon le livre « Démocratie Française » dans lequel V.G.E. exprime son « idéologie », il y a une évolution générale des sociétés, conduisant de l'anarchie primitive à des sociétés « mécaniques » caractérisées par la lutte de classe, puis à des sociétés « organiques », c'est-à-dire conçues comme des sortes d'organismes vivants, pour aboutir enfin à une sorte de transfiguration annoncée par la société libérale démocratique avancée.

En France, un groupe social est capable de comprendre cette évolution et de la conduire : le groupe formé par les **classes moyennes,** groupe charnière où se réalise le dépassement définitif de la lutte de classes.

On se trouve donc en présence d'une « philosophie » justifiant **les hiérarchies** et une certaine inégalité — dans une société conçue comme un organisme, les différents organes n'ont pas tous la même valeur. Cette philosophie met aussi l'accent sur le rôle central des nations européennes, que souligne par ailleurs M. Poniatowski (2), et elle exalte le rôle des classes moyennes dont la vocation est de transformer peu à peu toute la société française.

Porteuse de cette science du développement de la société, « la parole giscardienne est « **autorité** ». Elle indique la vérité du présent, les évidences de l'avenir, le « bon choix » pour les joindre » (3). Les objections des adversaires sont à l'avance disqualifiées par l'autorité absolue du savoir de celui qui parle, d'autant plus que, chef de l'Etat, il a une expérience infiniment plus grande que chaque homme, pris en particulier, et qu'il est habitué à penser pour la France, à regarder plus loin et plus haut.

Pleinement conscient de cette évolution de la société qui s'effectue selon un certain nombre de lois, le giscardisme n'entend nullement la transformer ; il s'agit de **suivre l'évolution naturelle,** de faire consacrer par le droit ce qui est déjà accepté par le fait, d'adapter en somme la politique à la société (majorité à 18 ans — réforme du divorce, lois sur la contraception, l'interruption volontaire de grossesse, le viol) ; le giscardisme se veut de son époque.

On retrouve cette même attitude au plan de l'économie. Pour R. Barre, comme pour V.G.E., il y a, **au plan économique, des lois objectives inéluctables** auxquelles il convient de se soumettre si l'on ne veut pas, demain, en être la victime. Dans ce domaine, le projet giscardien est l'adaptation pure et simple, la plus rapide possible de l'économie française au capitalisme mondial ; c'est la philosophie du VIII[e] Plan.

Enfin, si l'on en croit F. Giroud, V.G.E. opère « sous anesthésie » ; il s'agit de détendre, rassurer, **sécuriser,** apaiser, lénifier ; en un mot, dédramatiser. Les métaphores militaires sont exclues du discours. V.G.E. laisse à d'autres, Poniatowski hier, Peyrefitte aujourd'hui, le soin de dénoncer la recrudescence d'une violence dont on n'attaque pas efficacement les racines et contre laquelle, au nom de la sécurité à tout prix, on prend des mesures mettant en cause les droits individuels.

LE GAULLO-CHIRAQUISME

Pour J. Touchard (4), c'est par **le nationalisme** qu'il semble le plus fondé d'expliquer le gaullisme et, de ce point de vue, J. Chirac a choisi l'intégrisme gaulliste. Ainsi, à propos de l'Europe : « Lancer notre pays plus loin dans l'aventure européenne, sans avoir, au préalable, assuré les bases de sa puissance économique... prendre le risque de laisser une assemblée parlementaire empiéter sur la souveraineté des Etats... ; tout cela ce serait faire l'Europe en défaisant la France ». Pour le gaulliste, le nationalisme est, dans le monde en devenir, la dernière ligne de **résistance,** peut-être la dernière chance pour ne pas se laisser déperson-naliser et asservir : « dans le grand vide moral et spirituel du monde occidental, il reste la Nation » (J. Chirac). Un « gaulliste de gauche » soulignait récemment que « c'est tout naturellement que les idées de J. Chirac sur la Défense procèdent de l'idée nationale sans laquelle il n'y a pas de justification à l'action de l'Etat ».

Mais le gaullisme c'est aussi **une certaine idée de l'Etat,** un Etat qui, face aux intérêts particuliers, impulse un progrès collectif grâce à un certain **dirigisme** et même une planification. Le doctrinaire de ce service de l'Etat fut M. Debré.

J. Chirac s'en sépare assez nettement ; plus empirique que doctrinaire, il n'hésite pas à emprunter aux idées à la mode, venues d'outre-Atlantique. Comme R. Reagan, il dénonce l'Etat trop autoritaire, trop centralisateur, et surtout trop interventionniste. C'est parce que nous vivons dans une sorte de « collectivisme rampant » que l'économie se porte mal. Il faut en conséquence diminuer le poids de la fiscalité, **réduire les contraintes** de toutes sortes qui étouffent les initiatives des petites et moyennes entreprises.

C'est là un langage propre à séduire toute une partie des **classes moyennes traditionnelles** qui se sont reconnues dans un certain gaullisme dans la mesure où il apparaissait comme le « parti de l'ordre ». Et le « chiraquisme » n'hésite pas à chausser les bottes de ce gaullisme, héritier du bonapartisme. Le programme du R.P.R. en 1978 mettait ainsi l'accent sur la restauration de **« l'autorité »,** thème que reprend aujourd'hui J. Chirac : « A condition de le vouloir, la France peut montrer l'exemple de la vraie démocratie en refusant toute complaisance à ceux qui bafouent la loi par la violence, en exerçant sans faiblesse l'autorité républicaine qui garantit la liberté et la sécurité du citoyen ».

C'est par ce biais que le « chiraquisme » se veut populaire car, selon lui, l'opinion publique réprouve « l'amollissement de la répression » ; la « fermeté du bon sens populaire » s'oppose à la faiblesse répressive d'une certaine « élite décadente ». Le discours sur ce thème apparaît beaucoup plus payant que celui sur la « participation » chère à certains gaullistes. Si J. Chirac ne range pas la participation au magasin des accessoires, il ne semble nullement vouloir en faire un thème important de sa campagne.

Enfin le gaullisme ne se comprend pas si l'on oublie que **les « refus »** ont situé politiquement les gaullistes par rapport aux autres (5) : refus, en tout premier lieu, du « système » de la IV[e] République avec ses partis. Or, qu'est-ce que l'U.D.F. ? sinon un rassemblement de

(2) « L'avenir n'est écrit nulle part », A. Michel, 1978, p. 397.
(3) M. Robin, « Idéologie(s) de V.G.E. », dans la revue « Pouvoirs », n° 9, 1979, p. 293.

partis de la IV[e], au même titre que le P.S. ou le P.C. Le gaulliste semble vivre sous la menace permanente des « autres » qui ne songent qu'à prendre leur revanche, d'où son inaptitude aux compromis, vite assimilés aux compromissions.

J. Chirac se situe assez bien dans cette ligne et un gaulliste déclarait récemment lui apporter sa confiance en raison de son caractère « qui n'est pas celui d'un conciliateur par principe se complaisant dans une décrispation dangereuse dans le monde difficile où nous sommes ».

LE SOCIALISME DE F. MITTERRAND

Le socialisme, tel que le conçoit F. Mitterrand, c'est d'abord « l'héritier du mouvement historique qui conduit l'homme à combattre pour ses libertés, c'est le véritable continuateur de 1789 ». C'est **un socialisme républicain** où flottent le parfum de 1848, le souvenir de Proud'hon, les échos de l'éloquence de Jaurès.

Le combat que mène le leader socialiste, depuis 1958, contre le gaullisme et ses successeurs, est d'abord une lutte de principe, une lutte pour le respect de **l'équilibre au sein des institutions.** Il ne refuse pas la plupart des prérogatives constitutionnelles du chef de l'Etat, mais ce qu'il ne peut accepter c'est l'impossibilité dans laquelle se trouvent les élus d'exercer un véritable contrôle sur la politique du pays. Il n'admet pas que la politique échappe aux politiques.

De tradition jacobine, il a **le sens de l'Etat** et il entend mettre à l'abri de la pression des intérêts économiques, aussi bien l'exécutif que le législatif, aussi bien le Gouvernement que le Parlement.

L'Etat ainsi libéré doit être à même d'impulser la politique économique du pays. Critiquant, au début de 1968, l'échec de la politique économique du gaullisme, il indique bien quel rôle il assigne à l'Etat en ce domaine : « se servir de son pouvoir de contrôle pour encadrer le secteur concurrentiel tourné vers l'exportation — se servir du secteur public pour animer l'économie — s'effacer chaque fois que sa présence s'identifie à l'oppression administrative ».

Son jacobinisme n'exclut pas toutefois un certain plaidoyer en faveur de la **décentralisation.** Conscient de la responsabilité de chaque citoyen, il considère qu'à la base « chacun peut acquérir une idée sur les grands problèmes, sur les orientations nationales et peser vraiment sur la décision ».

Venu au socialisme après un long périple, il se méfie des systèmes et des « théologiens » du socialisme. A des enseignants socialistes, il déclaire : « Prenons garde aux charabias ésotériques où certains se complaisent trop souvent. Le marxisme n'est pas la doctrine du parti, puisque le parti n'a **pas de doctrine figée.** Nous n'avons pas à entretenir un complexe si nous ne sommes pas passés par les écoles officielles. Mais nous serions bien fous de ne pas étudier le marxisme, cette méthode principale ».

Considérant qu'aucune expérience socialiste ne peut être tentée sans nationaliser certains secteurs, il n'entend nullement se laisser entraîner dans une entreprise de collectivisation totale et considère qu'il faut fixer clairement les limites du secteur public. « Entre le communisme et le capitalisme s'ouvrent de vastes étendues que la social-démocratie n'a que timidement explorées et que le socialisme de demain, en particulier le socialisme français, devra défricher... »

Converti de fraîche date à l'autogestion, qu'au lendemain de 1968 il mélange allégrement avec la cogestion, il la considère essentiellement comme une « finalité » du socialisme et ne l'intègre guère dans sa stratégie.

Enfin, le socialisme de Mitterrand a **une dimension européenne.** Face aux défis du capitalisme des multinationales, seuls les socialistes sont à même de construire une Europe qui soit autre chose qu'une zone de libre-échange.

G. MARCHAIS ET LE PARTI DES CERTITUDES

Le P.C.F., tel qu'il apparaît aujourd'hui, est fondé sur un certain nombre de certitudes qu'il ne saurait remettre en question et que G. Marchais assène avec vigueur dans ses discours.

C'est d'abord la certitude qu'il est **le parti de la classe ouvrière,** non point comme l'expliquait Fajon en 1976, « parce que tous les communistes seraient des ouvriers, mais parce qu'il se place en toutes circonstances au point de vue des intérêts et des objectifs de la classe ouvrière porteuse de l'intérêt national ».

Il est le seul parti « à échapper en permanence à la pression des couches dominantes de la société capitaliste », la seule avant-garde capable « d'éclairer les travailleurs » et de « les entraîner à l'action », parce qu'il est le seul à posséder la « science du développement social », la « science de la société », le marxisme-léninisme. Toutes les autres forces qui veulent transformer la société, mais qui n'adhèrent pas aux thèses du Parti, qui seules sont scientifiques, sont rejetées dans les ténèbres du réformisme. D'où sa conception de l'union. Celle-ci n'est possible que dans la mesure où, **au sein de l'union, le Parti demeure la force dominante** et non une force d'appoint.

Jusqu'en 1956, le P.C.F. se référait à un « modèle réalisé », le socialisme de l'U.R.S.S. Aujourd'hui, le modèle étant sensiblement terni, le P.C.F., à la recherche de certitudes, n'en affirme pas moins le « bilan globalement positif » du socialisme dans les pays de l'Est et Marchais martèle sur les ondes : « L'U.R.S.S. poursuit une politique de paix, elle ne peut que poursuivre une politique de paix : le socialisme c'est la paix, obligatoirement ».

Dans ces conditions, au plan international, il ne peut y avoir que **deux camps :** — d'un côté, le « camp de la paix » ou « camp socialiste », tel que défini par Jdanov en 1947 et comprenant les pays socialistes, la classe ouvrière organisée dans les P.C. des pays capitalistes, les mouvements le libération nationale ; — de l'autre côté, le camp impérialiste ou camp de la guerre. Si l'on ne se place pas résolument dans le camp socialiste, on tombe automatiquement dans celui de l'impérialisme.

Comment concilier l'internationalisme prolétarien avec **le nationalisme** qui, depuis le développement de la crise, perce à travers nombre de déclarations du P.C.F. sur le danger allemand, sur le « consommez et fabriquez français », sur la nécessité d'une défense nucléaire propre à la France ? En défendant la nation française, en prônant un « socialisme aux couleurs de la France », le P.C.F. considère qu'il s'oppose à l'emprise américaine, à « l'Europe allemande », aux multinationales, c'est-à-dire aux facettes multiples de l'impérialisme à l'œuvre dans le monde. Mais parfois, entraîné par son nationalisme, conforté par la nécessité de l'électoralisme, le P.C.F., comme le montrent ses attitudes récentes sur le problème de l'immigration, est conduit à des actions qui réveillent dans la population les réflexes xénophobes et racistes.

Fort de son infaillibilité, le P.C.F. a un comportement souvent teinté de **moralisme ;** le 22[e] Congrès a d'ailleurs consacré un large débat à la morale. Pour G. Marchais, « Le P.C.F., c'est le parti de l'honnêteté et de la droiture, le parti qui n'est mêlé à aucun scandale, à aucune magouille, à aucune lutte de clans... ». Seul défenseur de la morale prolétarienne, face au laxisme des classes dirigeantes et des autres partis, il est seul à même de lutter efficacement et par tous les moyens, y compris la délation, contre la drogue, symbole de la dégradation des mœurs de la société capitaliste.

Michel BRANCIARD.

(4) J. Touchard, « Le Gaullisme » (1940-1969), Seuil, 1978, p. 352.
(5) J. Charlot, « L'U.N.R. : Etude du pouvoir au sein d'un parti politique », A. Colin, 1967, p. 293.